

## Editorial

La Fédération de Pêche de l'Ariège a le plaisir de vous présenter le travail d'animation des sites Natura 2000 rivières Ariège, Hers vif et Salat, qui s'est déroulé entre les mois de juillet 2014 et mai 2015.

Ces rivières ariégeoises font partie du site Natura 2000 FR7301822 « Garonne, Ariège, Hers, Salat, Pique et Neste », classé de par la richesse environnementale des habitats naturels et des espèces animales qu'il abrite. Pour ne citer que quelques exemples de cette biodiversité : les forêts de bord de cours d'eau, la loutre d'Europe, le desman des Pyrénées, le barbeau méridional ou le saumon Atlantique.

Ce travail a été mené en partenariat avec l'association MIGADO (Migrateurs Garonne Dordogne), l'ANA (Association des Naturalistes de l'Ariège) et depuis la fin 2014, avec un nouveau prestataire sur le volet agricole, le CIVAM Bio 09.

La fin de l'année 2014 marquait la fin des premiers contrats forestiers signés, en 2011, sur la rivière Ariège, dont un engagement de la première collectivité en Haute-Garonne, le Sicoval ! Ces contrats ont permis de travailler sur la restauration de la forêt de bord d'Ariège (replantation et bouturage), sur la gestion des espèces végétales invasives et sur la création d'ouvrages de contention pour le public.

Le début de l'année 2015 a également été marqué par la mise en œuvre d'un nouveau Plan Agro-Environnemental et Climatique sur l'Hers vif. Entre Saint-Amadou et Moulin-Neuf, les agriculteurs volontaires peuvent s'engager sur de la création ou de la gestion de prairies et sur la mise en place d'une lutte biologique sur des parcelles de maïs (limitation des traitements insecticides).

De plus, des contacts pris durant ces derniers mois d'animation pourraient déboucher sur de nouveaux engagements contractuels fin 2015/début 2016, en particulier sur les berges de l'Hers vif.

**Gérard CHOUQUET**

**Président de la Fédération de l'Ariège pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique**

### Sommaire :

- Editorial
- Bilan de l'animation 2014 sur l'Ariège, l'Hers vif et le Salat
- Volet formations Natura 2000
- Site internet / contacts



L'animation Natura 2000 en 2014 sur les sites ariégeois a débuté en juillet 2014 et s'est terminée en mai 2015.

## Bilan Animation 'Rivière Ariège' 2014

### ► Bilan des contrats forestiers

Les contrats forestiers signés sur l'Ariège, aussi bien sur le territoire du Sicoval que sur le Bois de Notre Dame à Auterive, se sont achevés fin 2014 / début 2015.

#### ♦ *Ramiers de Lacroix-Falgarde et de Clermont-le-Fort*

Trois contrats forestiers avaient été signés entre le Sicoval (communauté de communes du Sud-Est toulousain) et l'Etat en 2011. Ces 3 contrats sont localisés sur deux ramiers de l'Ariège à Clermont-le-Fort et à Lacroix-Falgarde. Le premier contrat avait pour objectif de fermer l'accès au chemin qui serpentait dans la forêt du bord de l'Ariège en rive droite du ramier de Clermont-le-Fort (par la pose de barrières en acacias coupés sur place) et la création de gradines pour permettre l'accès des piétons et canaliser le ruissellement de l'eau pluviale.



Barrières dans la forêt alluviale de Clermont-le-Fort (MIGADO ©) puis suite à la crue de 2014, barrière nécessitant une intervention ponctuelle (Sicoval ©) et gradine permettant l'accès à la première plage (MIGADO ©) puis suite à la crue de 2014, gradine totalement recouverte de limon (Sicoval ©)

Le deuxième contrat concernait la lutte raisonnée contre certaines espèces végétales exotiques invasives (l'acacia ou robinier pseudo-acacia, la renouée du Japon et l'ailante) qui perturbent le fonctionnement de l'écosystème par leur prolifération et menacent la diversité biologique indigène. Sur les zones traitées, l'objectif étant de contenir le développement de ces espèces (et non l'éradication qui est une chose impossible), une replantation a été pratiquée avec des espèces arborées et arbustives locales (saules, aulnes, frênes, peupliers noirs souche Garonne...). Les plages dégradées ont également fait l'objet de plantations avec des espèces locales.



Massif de renouée du Japon (ANA ©), plantations au ramier de Lacroix-Falgarde par l'entreprise Lucane (Lucane ©), fascinage au ramier de Clermont-le-Fort (MIGADO ©) et panneau d'information implanté à l'entrée de chaque ramier pour expliquer au grand public les actions entreprises au titre de Natura 2000.

#### ♦ *Bois de Notre Dame à Auterive*

La Fédération de Pêche de la Haute-Garonne a signé un contrat de restauration de la ripisylve sur la commune d'Auterive. Mr ALM, Président de l'AAPPMA d'Auterive, accompagné des élèves de l'école MICHELET d'Auterive, du chantier d'insertion de la communauté de communes d'Auterive, des bénévoles de l'AAPPMA et de la cellule animation Natura 2000, ont replanté des arbustes et des arbres de provenance locale.



Plantations au Bois de Notre-Dame avec les scolaires de l'école Michelet d'Auterive (MIGADO ©) et inauguration du panneau d'informations avec l'ensemble des partenaires du projet (N. SIE ©).

Une inauguration du panneau d'informations avec l'ensemble des partenaires du projet a eu lieu en avril 2015.

### ► Mesures agro-environnementales et climatiques



Couvert d'intérêt faunistique et floristique implanté sur le lit majeur du Douctouyre en 2013—photo prise en mai 2015 (MIGADO ©)

Les Mesures agro-environnementales territorialisées (MAEt) engagées sur ce site (entre Saint-Amadou et Moulin-Neuf) dès 2011 courent jusqu'à la fin 2015. Toutefois, le Conseil Régional Midi-Pyrénées, la DRAAF Midi-Pyrénées et l'Agence de l'Eau Adour-Garonne ont proposé un appel à avant-projet agro-environnemental sur la nouvelle programmation de fonds européens, en septembre 2014. La cellule animation a répondu à cet avant-projet sur le site Natura 2000 lit majeur Hers. Un Projet Agro-environnemental et climatique (PAEC) a ensuite été déposé en janvier 2015 et a reçu un avis positif en avril 2015.

Une réunion collective avec les agriculteurs du secteur a été organisée le 15 avril 2015 à Rieucros. Puis, des entretiens individuels ont été pris pour déterminer les possibilités d'engagements des contractants potentiels : une prairie devrait être créée et des engagements ont été signés concernant la lutte biologique sur des parcelles de maïs avec l'utilisation de trichogrammes (limitation de l'utilisation de produits insecticides).



Réunion collective des agriculteurs (MIGADO ©)

### ► Gestion de la forêt communale à Vals



Peupleraie en bordure d'Hers vif à Vals (MIGADO ©)

L'ONF réalise, dans le courant de l'année 2015, un plan de gestion sur la forêt communale de Vals. Dans ce cadre, la cellule animation Natura 2000 a été contactée, pour déterminer les possibilités d'intervention sur la gestion de 2 parcelles, de part et d'autre de l'Hers vif. Suite à une visite de terrain avec les partenaires locaux, il est envisagé, en particulier, la restauration d'une forêt de bord de cours d'eau à la place des rangs de peupliers les plus proches de l'Hers.

### ► Gestion des breilhs

Les breilhs de l'Hers et du bas Douctouyre sont des bras-morts, issus des divagations passées et présentes de ces cours d'eau. Ils peuvent être en eau tout ou partie de l'année et la végétation qui les compose (arbres et arbustes) n'est plus gérée (anciennes zones de pâturage par exemple) ; d'où l'idée de travailler en partenariat avec les syndicats de rivière pour mettre en place une gestion coordonnée de ces espaces morcelés et abandonnés, très riches d'un point de vue de la biodiversité.



Un breilh de l'Hers vif (MIGADO ©)

## Bilan animation 'rivière Salat' 2014

### ► Déchets en bordure de Salat

La problématique des déchets flottants et des dépôts sauvages est importante sur les berges du Salat et reste une préoccupation des syndicats de rivière. Des actions avaient été proposées lors de l'élaboration du DOCOB et ont servi de base à une réunion qui s'est tenue fin avril 2015. Une opération médiatique sur les déchets sera proposée sur le marché de Saint-Girons ainsi qu'une opération de nettoyage des berges du Salat. En parallèle, une étude structurante permettra d'organiser les volets de récupération des déchets, de collecte et de traitement (valorisation).



Amoncellement de déchets suite à une crue sur le Salat (SYCOSERP ©)

## Volet Formations Natura 2000

La cellule animation a proposé à la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement) de Midi-Pyrénées un certain nombre de formations Natura 2000. 4 formations ont été retenues pour l'année 2014/2015. 2 ont été réalisées jusqu'à ce jour, il s'agit de :

- *la formation à la technique de taille des arbres têtards*

Les 3 et 4 mars 2015, une formation a été organisée à l'attention des techniciens rivière, des services techniques des collectivités de l'Ariège, de l'Hers vif et du Salat et des agriculteurs du lit majeur de l'Hers situés entre Saint Amadou et Moulin-Neuf. Cette formation avait déjà été proposée à ce même public en décembre 2013. Elle a été organisée par la cellule animation avec la participation d'Alain PONTOPPIDAN de l'Association Arbres et Paysages d'Autan (APA 31) et de Cécile BROUSSEAU de l'association des Naturalistes de l'Ariège.



Elle a permis d'aborder, de manière théorique la pousse des arbres, les techniques de taille, puis de manière pratique, les participants ont pu s'exercer à la coupe d'arbres en têtard en rive droite et gauche de l'Ariège à Pamiers. Le lendemain matin, la visite de 3 sites sur la commune de Montgailhard, avec des stades différents d'évolution d'arbres têtards (non entretien, entretien régulier et sur des arbres d'âges différents), même sous un temps maussade, a complété la journée de formation de la veille.

- *La formation des chasseurs et piégeurs du département de l'Ariège à la présence de la loutre d'Europe*

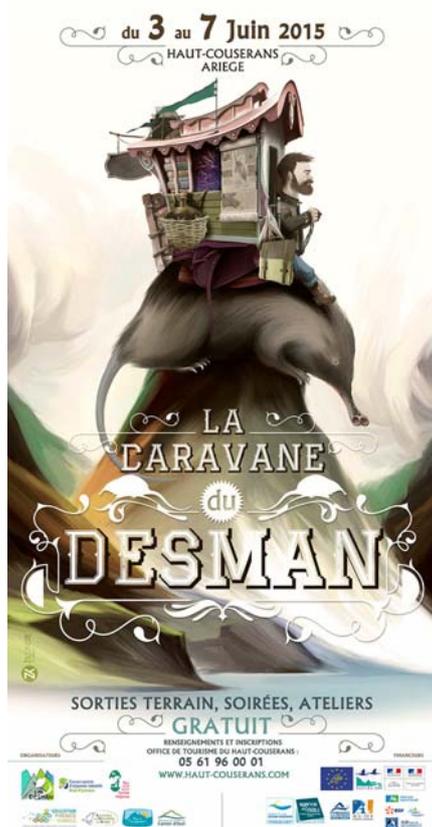
Organisée par la cellule animation avec la participation d'Evelyn MARTY de la Fédération de Chasse de l'Ariège et de Vincent LACAZE de l'association des Naturalistes de l'Ariège, cette formation avait pour objectif d'informer les chasseurs et piégeurs du département de l'Ariège sur la présence de la loutre d'Europe. Cette formation s'est tenue le 17 avril 2015 au siège de la Fédération de Pêche de l'Ariège, à Verniolle et le 18 avril 2015, sur le terrain, aux Cabannes ... à la recherche des indices de présence de cette espèce.



2 formations seront encore organisées d'ici la fin de l'année 2015 :

- ♦ la première concerne la présence des espèces végétales invasives sur les bords de l'Hers vif. Cette formation s'adresse aux techniciens rivière et aux agents techniques des collectivités bordant le cours de l'Hers. La première journée de formation, prévue fin juin 2015 sera reportée en septembre/octobre 2015. Elle permettra de présenter les espèces invasives et les mesures de gestion existantes. La deuxième partie de la formation sera consacrée à la mise en œuvre du Plan Régional d'Actions contre les espèces végétales invasives porté par le Conservatoire Botanique National des Pyrénées et de Midi-Pyrénées.
- ♦ la seconde concerne la sensibilisation des responsables techniques des collectivités de l'Ariège, de l'Hers vif et du Salat aux enjeux Natura 2000 pour des cours d'eau.... ou comment faire de Natura 2000 un atout pour les collectivités !

## La Caravane du Desman



Durant la semaine du 3 au 7 juin 2015, la caravane du desman s'installera dans le Parc Naturel Régional des Pyrénées sur le territoire de la communauté de communes d'Oust. Cet événement s'inscrit dans le cadre du plan national d'actions du Desman des Pyrénées et du LIFE + Desman. Il a pour objectif de faire découvrir le desman des Pyrénées et son habitat aux habitants de ce territoire sous forme d'animations scientifiques, ludiques et festives.

La cellule animation Natura 2000, présentera un panneau d'informations à cette occasion sur les sites Natura 2000 des rivières ariégeoises.



Desman des Pyrénées  
(Cadiran ©)



## Site internet

Le site Natura 2000 « Garonne, Ariège, Hers, Salat, Pique et Neste » possède un site internet dédié, créé par la cellule animation rivières 'Ariège, Hers vif et Salat'. Il vous permet de retrouver toutes les informations sur l'élaboration des DOCOBs et l'animation des sites Natura 2000 ainsi que de télécharger la plupart des documents diffusés. N'hésitez pas à le consulter régulièrement !



<http://garonne-midi-pyrenees.n2000.fr>

## Vos contacts



**Contact : Allan YOTTE**  
Parc Technologique Delta Sud  
09340 VERNIOLLE  
Tél. 05 61 600 700  
E-mail : [allan.yotte@peche-ariège.com](mailto:allan.yotte@peche-ariège.com)



**Contact : Anne SOULARD**  
35 Avenue de la Marquille  
31650 SAINT ORENS DE GAMEVILLE  
Tél. 05 61 75 83 97  
E-mail : [soulard-natura2000@migado.fr](mailto:soulard-natura2000@migado.fr)

